

COVID-19 – Report de la mise en œuvre des mesures d'atténuation

Afin de se conformer aux directives gouvernementales, Mobilité Montréal tient à informer les usagers des lignes de train exo6 Deux-Montagnes et exo5 Mascouche que la fermeture du tunnel Mont-Royal et le déploiement du réseau transitoire sont repoussés à une date ultérieure.

Pour assurer les liaisons entre les gares Centrale et Deux-Montagnes et entre les gares Centrale et Mascouche, le service de train d'exo sera disponible jusqu'à la reprise des travaux de construction du Réseau express métropolitain (REM).

Mobilité Montréal et ses partenaires continueront d'aviser les usagers du transport collectif de toute action entreprise qui aura une incidence sur leurs déplacements ou le réseau transitoire.

Foire aux questions

COVID-19 – Report de la mise en œuvre des mesures d’atténuation	1
Gare Bois-Franc – navette ferroviaire et navette Trainbus 964 de la Société de transport de Montréal (STM) ...	4
1. Quelle sera la fréquence de la navette ferroviaire?	4
2. Les départs des autobus de la gare Bois-Franc seront-ils coordonnés avec l’arrivée de la navette ferroviaire?	4
3. Comment l’embarquement dans les navettes d’autobus à la gare Bois-Franc se déroulera-t-il?	4
4. Un quai pour l’embarquement dans les autobus sera-t-il aménagé à la gare Bois-Franc?	4
5. Quel est le temps de parcours de la navette d’autobus 964 à destination du métro Côte-Vertu?	4
6. Comment les heures de pointe de fin de journée se dérouleront-elles, dans la mesure où un départ de la navette ferroviaire se fera toutes les 30 minutes?	4
7. Est-il possible de se stationner à la gare Bois-Franc pour utiliser les navettes d’autobus mises en place pendant les travaux?	5
8. Des travaux majeurs sont prévus à la station de métro Côte-Vertu. Quelles seront les conséquences pour les usagers?	5
Mesures d’atténuation – ligne Deux-Montagnes et autres lignes de train et de métro.....	5
9. Des mesures préférentielles pour autobus seront-elles mises en place pour réduire le temps de parcours des autobus?	5
10. Une bonification du service de train sur la ligne exo2 Saint-Jérôme est-elle prévue?	5
11. Les titres de transport TRAM et TRAIN sont-ils valides sur la ligne exo2 Saint-Jérôme?	5
12. Est-il avantageux de prendre le train sur la ligne exo2 Saint-Jérôme pour se rendre au centre-ville?	6
13. Une bonification du service est-elle prévue sur la ligne de train exo1 Vaudreuil pendant la durée des travaux?	6
14. Est-il avantageux de prendre le train sur la ligne exo1 Vaudreuil pour se rendre au centre-ville?	6
15. Pourquoi diriger les usagers de la ligne de train exo6 Deux-Montagnes vers la station de métro Côte-Vertu plutôt que vers l’une des trois stations de Laval?	6
16. Une bonification du service de la ligne orange du métro est-elle prévue afin que cette dernière puisse accueillir la clientèle supplémentaire provenant des lignes Deux-Montagnes et Mascouche?	6
17. Pourquoi ne pas proposer les mêmes solutions que les planificateurs de trajets comme Google Maps, Chrono et Transit?	7
18. Sera-t-il possible de suivre en temps réel la navette ferroviaire et les navettes d’autobus?	7
Autres gares sur la ligne Deux-Montagnes (Du Ruisseau, Île-Bigras, Sainte-Dorothée et Roxboro-Pierrefonds)	7
19. Quels sont les services disponibles à partir de la gare Du Ruisseau?	7
20. Pendant la fermeture de la ligne, sera-t-il possible de se stationner dans le stationnement incitatif de la gare Du Ruisseau en vue de prendre un autobus?	7
21. Qu’est-il prévu pour les usagers de la gare Île-Bigras?	7
22. Qu’est-il prévu pour les usagers de la gare Sainte-Dorothée?	8
23. Est-il possible pour les trains de Deux-Montagnes de contourner le mont Royal, comme le feront les trains de la ligne Mascouche?	8
24. Quelles sont les mesures d’atténuation prévues pour pallier l’arrêt de la navette ferroviaire à l’été 2021?	8
Usagers à mobilité réduite.....	8
25. Des mesures d’atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Deux-Montagnes?	8
26. Des mesures d’atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Mascouche?	8
Ligne Mascouche.....	9
27. Quelles sont les mesures prévues pour les usagers de la ligne Mascouche?	9
Mesures d’atténuation tarifaires	9
28. Y aura-t-il des mesures d’atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes?	9
29. Pourquoi n’est-il pas possible d’obtenir un rabais sur un titre permettant d’avoir accès, par exemple, à la station Montmorency?	10
30. Y aura-t-il des mesures d’atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Mascouche?	10
Report de la fermeture du tunnel Mont-Royal	11

31. À quoi est dû ce report?	11
32. La fermeture du tunnel Mont-Royal sera-t-elle toujours de deux ans?	11
33. En ce qui concerne la tarification, qu'advient-il des quatre mois gratuits annoncés le 9 septembre 2019 pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes?	11
34. En ce qui concerne la tarification, que se passe-t-il pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes qui se sont désabonnés ou qui ont changé leur titre de transport pour janvier?	12
35. Que se passe-t-il pour les usagers en attendant la fermeture du tunnel Mont-Royal depuis le 6 janvier 2020?	12
36. La fermeture complète de la ligne Deux-Montagnes est-elle toujours prévue pour la mi-2021?	12
37. La fermeture complète de la station Côte-Vertu est-elle toujours prévue durant l'été 2020?	12
Nous joindre	13

Gare Bois-Franc – navette ferroviaire et navette Trainbus 964 de la Société de transport de Montréal (STM)

1. Quelle sera la fréquence de la navette ferroviaire?

Les départs de la navette ferroviaire de la gare Deux-Montagnes se feront toutes les 30 minutes en périodes de pointe du matin et du soir, et toutes les 60 minutes en dehors des heures de pointe.

En semaine, les périodes de pointe seront prolongées. La période de pointe du matin s'étendra de 5 h à 9 h 30, et celle du soir, de 15 h à 20 h.

2. Les départs des autobus de la gare Bois-Franc seront-ils coordonnés avec l'arrivée de la navette ferroviaire?

Les départs de la navette d'autobus 964 de la gare Bois-Franc vers la station de métro Côte-Vertu seront synchronisés avec l'arrivée des trains. L'embarquement se fera simultanément dans trois autobus, jusqu'à ce que l'ensemble des passagers aient été transportés au métro Côte-Vertu.

3. Comment l'embarquement dans les navettes d'autobus à la gare Bois-Franc se déroulera-t-il?

L'embarquement dans les autobus de la STM se fera dans trois autobus à la fois, et il sera possible de monter à bord par toutes les portes, sans paiement. D'autres autobus seront en attente afin de transporter l'ensemble des passagers. Du personnel sera sur place pour faciliter l'embarquement dans les autobus.

Chaque autobus peut accueillir de 60 à 65 usagers et comprend 35 places assises.

4. Un quai pour l'embarquement dans les autobus sera-t-il aménagé à la gare Bois-Franc?

Un quai avec une marquise est aménagé pour permettre aux usagers d'embarquer à bord des navettes d'autobus.

5. Quel est le temps de parcours de la navette d'autobus 964 à destination du métro Côte-Vertu?

Le temps de parcours sera d'environ 15 minutes aux heures de pointe. Le parcours empruntera la voie réservée sur la rue Grenet. Il est à noter qu'il faudra prévoir jusqu'à 15 minutes de plus pour la correspondance entre les différents modes de transport, ce qui comprend la sortie du train, la marche vers le quai d'embarquement des autobus, l'embarquement à bord des autobus et l'accès à la station de métro.

6. Comment les heures de pointe de fin de journée se dérouleront-elles, dans la mesure où un départ de la navette ferroviaire se fera toutes les 30 minutes?

Des navettes d'autobus 964 partiront de la station Côte-Vertu à destination de la gare Bois-Franc. À leur arrivée, le train sera déjà en gare pour permettre l'embarquement des usagers, et ce, jusqu'au prochain départ prévu. Ainsi, les usagers seront à l'abri des intempéries.

7. Est-il possible de se stationner à la gare Bois-Franc pour utiliser les navettes d'autobus mises en place pendant les travaux?

Il est possible de s'y stationner. Environ 550 places de stationnement sont disponibles.

8. Des travaux majeurs sont prévus à la station de métro Côte-Vertu. Quelles seront les conséquences pour les usagers?

Les travaux devraient débuter à l'été 2020 et durer trois mois. Les détails concernant cette fermeture seront disponibles prochainement. Les navettes d'autobus seront redirigées vers une autre station de métro sur la branche ouest de la ligne orange. Des communications aux usagers seront faites au moment opportun par la STM et Mobilité Montréal.

Mesures d'atténuation – ligne Deux-Montagnes et autres lignes de train et de métro

9. Des mesures préférentielles pour autobus seront-elles mises en place pour réduire le temps de parcours des autobus?

Des mesures préférentielles pour autobus, telles que des voies réservées et des feux prioritaires, sont prévues le long de certains axes routiers névralgiques comme la rue Grenet, la rue Jean-Talon, le boulevard Pitfield et le boulevard de la Côte-Vertu.

Les usagers de la navette d'autobus 968, qui circule entre la gare Roxboro-Pierrefonds et la station de métro Côte-Vertu, bénéficieront de nouvelles mesures préférentielles pour autobus afin d'optimiser le temps de parcours sur les axes des boulevards Gouin et Pitfield. Les usagers de la navette d'autobus 919, qui fait le lien entre les stations de métro Acadie, Mont-Royal et Namur, ainsi que de la ligne 92 Jean-Talon pourront profiter d'une voie réservée sur la rue Jean-Talon, de l'avenue Victoria à l'avenue Mountain Sights, en direction ouest, et de l'avenue Victoria à la rue de Nancy, en direction est.

Bien que des voies réservées et des accotements soient déjà aménagés dans certains axes autoroutiers, comme les autoroutes 15, 25 et 40, le ministère des Transports prévoit en augmenter le nombre afin de faciliter le passage des autobus et des navettes durant la seconde phase des travaux en 2021. Cette mesure touche, entre autres, les autoroutes 640, 13, 15 et 25.

10. Une bonification du service de train sur la ligne exo2 Saint-Jérôme est-elle prévue?

Depuis le 30 septembre 2019, quatre départs (deux par direction) ont été ajoutés sur la ligne exo2 Saint-Jérôme entre 19 h 30 et 22 h 15.

Pour connaître les horaires de train, cliquez [ici](#). Pour planifier vos déplacements, cliquez [ici](#).

11. Les titres de transport TRAM et TRAIN sont-ils valides sur la ligne exo2 Saint-Jérôme?

Les titres de transport TRAM et TRAIN sont valides sur cette ligne. Cependant, il est important de vous assurer que le titre que vous possédez correspond à la zone tarifaire de votre lieu d'origine ou de destination.

12. Est-il avantageux de prendre le train sur la ligne exo2 Saint-Jérôme pour se rendre au centre-ville?

Tout dépend de votre lieu de départ. Il est possible de planifier vos déplacements en fonction de votre lieu de départ et de votre destination finale [ici](#). Toutefois, afin de monter à bord de ces trains, vous devrez posséder le titre de transport approprié.

Une fois à bord du train, les usagers peuvent se rendre à la gare terminale Lucien-L'Allier ou bien descendre à la gare Parc et emprunter la nouvelle ligne d'autobus 480 Express du Parc de la STM, qui se rend au centre-ville et longe le boulevard René-Lévesque jusqu'à la rue Guy. L'horaire de cette ligne est synchronisé avec celui de l'arrivée des trains.

Pour les usagers se rendant à la gare Bois-de-Boulogne, un stationnement incitatif de 200 places a été aménagé.

13. Une bonification du service est-elle prévue sur la ligne de train exo1 Vaudreuil pendant la durée des travaux?

Ce n'est actuellement pas prévu. Si cela est nécessaire, la capacité de certains départs pourrait être augmentée par l'ajout de voitures.

14. Est-il avantageux de prendre le train sur la ligne exo1 Vaudreuil pour se rendre au centre-ville?

Cela dépend de votre lieu de départ sur la ligne Vaudreuil. Il est à noter que certains départs de cette ligne sont déjà très achalandés et que les stationnements incitatifs sont utilisés presque au maximum de leur capacité.

Afin de monter à bord de ces trains, vous devrez posséder le titre de transport approprié. Pour connaître les horaires de train, cliquez [ici](#). Pour planifier vos déplacements, cliquez [ici](#).

15. Pourquoi diriger les usagers de la ligne de train exo6 Deux-Montagnes vers la station de métro Côte-Vertu plutôt que vers l'une des trois stations de Laval?

La branche est de la ligne orange du métro est déjà très achalandée. En raison de cette situation, les mesures mises de l'avant par l'ensemble des sociétés de transport et exo visent des transferts à la station Côte-Vertu, sur la branche ouest de la ligne orange.

16. Une bonification du service de la ligne orange du métro est-elle prévue afin que cette dernière puisse accueillir la clientèle supplémentaire provenant des lignes Deux-Montagnes et Mascouche?

Depuis la rentrée 2019, deux rames de métro ont été ajoutées aux heures de pointe dans le cadre des mesures du [Mouvement orange](#). Il s'agit du nombre maximal de rames de métro qu'il est possible d'ajouter sur la ligne orange.

Il est à noter qu'il y aura trois rames en renfort pour pallier d'éventuelles interruptions de service. De plus, deux nouvelles lignes d'autobus express ont aussi été mises en place, soit les lignes 445 Express Papineau et 480 Express du Parc, pour désengorger la branche est de la ligne orange.

17. Pourquoi ne pas proposer les mêmes solutions que les planificateurs de trajets comme Google Maps, Chrono et Transit?

Les mesures d'atténuation proposées tiennent compte de plusieurs facteurs, dont la capacité du réseau à accueillir les usagers ainsi que le temps d'attente et le confort de ceux-ci lors de leurs déplacements, alors que les planificateurs de trajets ne considèrent que le temps de parcours.

Les horaires seront disponibles sous peu.

18. Sera-t-il possible de suivre en temps réel la navette ferroviaire et les navettes d'autobus?

La localisation des trains qui circulent sur la ligne Deux-Montagnes sera toujours visible sur [Chrono](#) et le site Web d'[exo](#), comme c'est le cas actuellement.

Le suivi des autobus de la Société de transport de Laval (STL) se fera en temps réel et l'information sera disponible [ici](#). Dans le cas de la STM, cela ne sera possible que pour certains trajets, soit ceux qui sont prévus à l'horaire, étant donné que des autobus pourraient être ajoutés si cela est requis. Cette pratique permet d'avoir la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins des usagers. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Autres gares sur la ligne Deux-Montagnes (Du Ruisseau, Île-Bigras, Sainte-Dorothée et Roxboro-Pierrefonds)

19. Quels sont les services disponibles à partir de la gare Du Ruisseau?

Comme la gare Du Ruisseau et son stationnement incitatif seront fermés dès la fermeture du tunnel Mont-Royal, nous vous recommandons de consulter [Chrono](#) pour trouver le service qui conviendra le mieux à vos trajets. Dans le secteur avoisinant la gare, les lignes d'autobus 171 Henri-Bourassa, 117 O'Brien ou 121 Sauvé/Côte-Vertu représentent de bonnes options.

20. Pendant la fermeture de la ligne, sera-t-il possible de se stationner dans le stationnement incitatif de la gare Du Ruisseau en vue de prendre un autobus?

Le stationnement incitatif de la gare Du Ruisseau sera complètement fermé dès la fermeture du tunnel Mont-Royal. L'entrepreneur responsable de la construction du Réseau express métropolitain (REM) en utilisera d'ailleurs une partie pour réaliser les travaux.

21. Qu'est-il prévu pour les usagers de la gare Île-Bigras?

Bien qu'aucune ligne d'autobus de la STL ne desserve l'Île-Bigras, la société de transport continuera d'offrir un service de taxis sur demande les fins de semaine, soit du vendredi soir au dimanche soir, pour pallier la fermeture de la ligne Deux-Montagnes.

Pour les déplacements en semaine, l'utilisation de la navette ferroviaire est recommandée pour se rendre jusqu'à la gare Bois-Franc.

22. Qu'est-il prévu pour les usagers de la gare Sainte-Dorothée?

La STL recommande l'utilisation de la navette ferroviaire gratuite entre les gares Deux-Montagnes et Bois-Franc. La navette d'autobus 964 de la STM sera aussi disponible gratuitement à partir de la gare Bois-Franc jusqu'à la station de métro Côte-Vertu de la ligne orange.

Il est à noter que la STL pourrait bonifier son offre de services à destination des métros Côte-Vertu et Montmorency sur les circuits 26, 144, 151, 902 et 903, selon les besoins des usagers.

23. Est-il possible pour les trains de Deux-Montagnes de contourner le mont Royal, comme le feront les trains de la ligne Mascouche?

Les voitures de train de la ligne Deux-Montagnes sont électriques. Il n'est donc pas possible de les faire circuler sur le même parcours que celui de la ligne Mascouche, ce trajet n'étant pas électrifié.

24. Quelles sont les mesures d'atténuation prévues pour pallier l'arrêt de la navette ferroviaire à l'été 2021?

De nouvelles mesures d'atténuation seront proposées et mises en place à l'été 2021.

Bien que des voies réservées et des accotements soient déjà aménagés dans certains axes du réseau routier du ministère des Transports, comme les autoroutes 15, 40 et 25, il est prévu d'en augmenter le nombre afin de faciliter le passage des autobus et des navettes durant la seconde phase des travaux en 2021. Cette mesure concerne principalement les autoroutes 640, 13, 15 et 25.

Usagers à mobilité réduite

25. Des mesures d'atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Deux-Montagnes?

La ligne Deux-Montagnes n'est actuellement pas accessible. La navette ferroviaire ne le sera pas non plus, car ce sont les mêmes trains qui seront mis en service. Toutefois, sur l'île de Montréal, plusieurs autobus, dont ceux de la ligne 968 entre Roxboro-Pierrefonds et la station de métro Côte-Vertu, seront munis d'une rampe avant. Pour voir l'horaire des autobus avec rampe avant, cochez la case à cet effet dans les sections Itinéraires ou Horaires et plans sur le site de la [STM](https://www.stm.com).

26. Des mesures d'atténuation sont-elles prévues pour les usagers à mobilité réduite de la ligne Mascouche?

Dès la fermeture du tunnel Mont-Royal, trois trains sur cinq (aux heures de pointe) se rendront à la gare Centrale. Les usagers des autres trains, qui s'arrêteront à la gare Ahuntsic, devront descendre à la gare Sauvé et se diriger vers l'arrêt 50474 de la ligne 31 Saint-Denis de la STM, situé sur la rue Berri. Cet autobus dessert la station Rosemont, qui est accessible.

À partir de la station Rosemont, le parcours peut se poursuivre jusqu'à l'une des stations accessibles de la ligne orange (Berri-UQAM, Champ-de-Mars, Place-d'Armes, Bonaventure, Lionel-Groulx, du Collège, Snowdon, Côte-Vertu, Cartier, de la Concorde et Montmorency).

Ligne Mascouche

27. Quelles sont les mesures prévues pour les usagers de la ligne Mascouche?

Dès la fermeture du tunnel Mont-Royal, trois trains sur cinq (aux heures de pointe) se rendront à la gare Centrale. Les usagers des autres trains, qui s'arrêteront à la gare Ahuntsic, devront descendre à la gare Sauvé et marcher de cinq à sept minutes pour se rendre à la station de métro Sauvé.

Des navettes d'autobus seront également disponibles à partir des gares Mascouche, Terrebonne et Repentigny, à destination du métro Radisson. Des ajouts de service pour les lignes d'autobus 30, 100, 140, 300 et 400 sont également prévus. Les usagers de l'est de Montréal pourront emprunter les différentes lignes express à destination de la ligne verte du métro ou du centre-ville.

Pour planifier vos déplacements, cliquez [ici](#).

Mesures d'atténuation tarifaires

28. Y aura-t-il des mesures d'atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes?

Parmi les itinéraires privilégiés comme solutions de remplacement au parcours actuel du train Deux-Montagnes, certains sont gratuits, dont :

- la navette ferroviaire de la gare Deux-Montagnes jusqu'à la gare Bois-Franc;
- la navette d'autobus 964 de la gare Bois-Franc jusqu'à la station de métro Côte-Vertu;
- la navette d'autobus 405 en partance de la gare Deux-Montagnes vers la gare Sainte-Thérèse, sur la ligne Saint-Jérôme.

Les usagers ont également droit à une réduction tarifaire qui limitera les frais mensuels à 86,50 \$ (52 \$ dans le cas des tarifs réduits) et qui offrira jusqu'à cinq mois gratuits selon certaines conditions. Ainsi, pour **les usagers admissibles**, ce forfait donnera accès :

- au transport local par autobus pour se rendre aux gares de la ligne exo6 Deux-Montagnes, avec un titre TRAM, lorsque cela est applicable;
- à la navette ferroviaire circulant entre les gares Deux-Montagnes et Bois-Franc;
- à la navette d'autobus 964 circulant entre la gare Bois-Franc et la station de métro Côte-Vertu;
- à la navette d'autobus 404, en dehors des heures de pointe et les fins de semaine, entre la gare Deux-Montagnes et le centre-ville de Montréal;
- à tous les services de la STM sur l'île de Montréal.

Il est à noter que les usagers qui empruntent la navette d'autobus 405, gratuite et circulant entre les gares Deux-Montagnes et Sainte-Thérèse, devront payer le tarif prévu, soit celui de la zone 5, s'ils souhaitent poursuivre leur trajet à bord des trains de la ligne exo2 Saint-Jérôme.

Pour être admissible à la mesure tarifaire, vous devez :

- au plus tard le 8 septembre 2019, avoir procédé à votre inscription à la mesure tarifaire 2018-2019, qui donnait droit à une réduction tarifaire pouvant aller jusqu'à 30 % sur les titres mensuels TRAIN ou TRAM;
- résider dans le bassin géographique déterminé de la ligne exo6 Deux-Montagnes;
- avoir un abonnement à OPUS+ ou à OPUS+ entreprise.

Période d'inscription :

- Du 11 novembre 2019 au 10 juillet 2020, pour obtenir cinq mois gratuits sur l'abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise.
 - Dès le 11 juillet 2020, le nombre de mois gratuits diminuera à raison d'un par mois jusqu'au 11 novembre 2020. Après le 11 novembre 2020, aucune autre gratuité ne sera appliquée.

* Avec le report des mesures d'atténuation, le rabais tarifaire de 30 %, en application depuis 2018, a été reconduit jusqu'en mai 2020.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

* L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) se réserve le droit de modifier ou de révoquer cette offre sans préavis.

29. Pourquoi n'est-il pas possible d'obtenir un rabais sur un titre permettant d'avoir accès, par exemple, à la station Montmorency?

Les mesures ont été développées en considérant l'ensemble du réseau de transport collectif, de façon à offrir le plus de fiabilité à tous les usagers. Elles ont été planifiées en préconisant le passage par la station de métro Côte-Vertu, où le titre offert grâce aux mesures tarifaires est accepté, ce qui n'aggrave pas la saturation de la branche est de la ligne orange.

Par contre, si une personne choisit d'utiliser les autres services courants de transport collectif sur son territoire pour se rendre à une station de métro sur le territoire de Laval, elle devra se procurer les titres de transport correspondant à ces services, au tarif en vigueur, tout comme les usagers actuels de ces services.

30. Y aura-t-il des mesures d'atténuation tarifaires pour les usagers de la ligne Mascouche?

Les usagers des trains de la ligne exo5 Mascouche résidant dans le bassin géographique admissible pourront bénéficier d'une réduction du prix des titres TRAIN ou TRAM allant jusqu'à 30 %, avec un « prix plancher » de 86,50 \$ (calcul basé sur le titre mensuel de la STM) pour le tarif ordinaire et de 52 \$ pour les tarifs réduits.

Il est possible de s'inscrire en ligne jusqu'au 31 octobre 2020 en remplissant un formulaire électronique. Les inscriptions sont également possibles dans les billetteries métropolitaines.

Toute personne qui souscrita à un nouvel abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise, et ce, jusqu'au 31 octobre 2020, se verra recevoir automatiquement la réduction mensuelle à laquelle elle est admissible, si elle réside dans le bassin visé par la présente mesure d'atténuation tarifaire. Dans un tel cas, la réduction tarifaire mensuelle s'appliquera à compter de la

première période de facturation liée à son abonnement. La mesure tarifaire ne peut pas être jumelée à aucune autre offre tarifaire.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

* L'ARTM se réserve le droit de modifier ou de révoquer cette offre sans préavis.

Report de la fermeture du tunnel Mont-Royal

31. À quoi est dû ce report?

17 décembre 2019 : Afin de permettre d'optimiser la conception des travaux de modernisation du tunnel Mont-Royal, la fermeture de celui-ci pendant deux ans, qui devait avoir lieu à compter du 6 janvier 2020, a été reportée au 30 mars 2020. Toutefois, ce report ne réduit pas la durée des travaux, mais décale plutôt de trois mois leur calendrier.

Ce report est le fruit d'une entente survenue entre CDPQ Infra et NouvLR, consortium responsable de la réalisation des travaux, afin d'optimiser le projet de construction du REM.

24 mars 2020 : Afin de se conformer aux directives gouvernementales liées à la pandémie COVID-19, la fermeture du tunnel Mont-Royal et le déploiement du réseau transitoire sont repoussés à une date ultérieure.

Pour assurer les liaisons entre les gares Centrale et Deux-Montagnes et entre les gares Centrale et Mascouche, le service de train d'exo sera disponible jusqu'à la reprise des travaux de construction du Réseau express métropolitain (REM).

32. La fermeture du tunnel Mont-Royal sera-t-elle toujours de deux ans?

La fermeture du tunnel Mont-Royal est prévue pour une durée maximale de deux ans. Au printemps 2022, le tronçon central du REM sera opérationnel entre les gares Du Ruisseau et Centrale (le tronçon Rive-Sud/gare Centrale sera ouvert à la fin 2021).

33. En ce qui concerne la tarification, qu'advient-il des quatre mois gratuits annoncés le 9 septembre 2019 pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes?

Les mesures d'atténuation tarifaires annoncées par Mobilité Montréal le 9 septembre 2019 sont maintenues et bonifiées avec un mois additionnel. Cinq mois gratuits sont donc offerts aux abonnés s'étant inscrits à la mesure tarifaire 2020 de la ligne exo6 Deux-Montagnes avant le 10 décembre 2019. Cette mesure s'applique de janvier à juillet 2020.

Les usagers qui n'ont pas pu s'inscrire à la mesure tarifaire avant le 10 décembre 2019 et qui souhaitent se prévaloir des cinq mois gratuits peuvent le faire en souscrivant à l'abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise d'ici le 10 juillet 2020. Après cette date, le nombre de mois gratuits sera décroissant. Entre janvier et mai 2020, les usagers ont droit à une réduction allant jusqu'à 30 % sur leur titre de transport TRAIN ou TRAM.

Pour se prévaloir de la mesure tarifaire donnant droit jusqu'à 30 % de rabais, les usagers doivent se présenter dans une billetterie métropolitaine ou communiquer avec le service à la clientèle d'exo ou de la STL pour confirmer leur admissibilité et connaître la marche à suivre.

Après la gratuité, un tarif mensuel de 86,50 \$ (pour le tarif ordinaire, et de 52 \$ pour les tarifs réduits) sera en vigueur, et ce, jusqu'à la mise en service du REM.

Pour les usagers de la ligne exo5 Mascouche, aucun changement n'est appliqué à la mesure tarifaire annoncée le 9 septembre 2019, c'est-à-dire une réduction pouvant aller jusqu'à 30 % sur un titre TRAIN ou TRAM applicable dès janvier 2020.

34. En ce qui concerne la tarification, que se passe-t-il pour les usagers de la ligne Deux-Montagnes qui se sont désabonnés ou qui ont changé leur titre de transport pour janvier?

Les usagers ont la possibilité de réactiver leur abonnement avec un titre TRAIN ou TRAM et d'obtenir un rabais pouvant aller jusqu'à 30 %, ou bien de souscrire à un abonnement avec un titre MTLREM ou TRAMREM (selon l'admissibilité) et de bénéficier de cinq mois gratuits consécutifs et d'un tarif subséquent de 86,50 \$. Pour s'en prévaloir, il suffit de communiquer avec le service à la clientèle d'exo.

35. Que se passe-t-il pour les usagers en attendant la fermeture du tunnel Mont-Royal depuis le 6 janvier 2020?

Le service de train est maintenu jusqu'à la fermeture du tunnel Mont-Royal. Exo assurera le service pour les lignes exo6 Deux-Montagnes et exo5 Mascouche jusqu'à la gare Centrale.

Les horaires de train sont disponibles sur le site Web d'[exo](#).

36. La fermeture complète de la ligne Deux-Montagnes est-elle toujours prévue pour la mi-2021?

La seconde phase de travaux, qui amène l'interruption complète du service de la ligne Deux-Montagnes, est toujours prévue pour la mi-2021.

Les partenaires de Mobilité Montréal vont poursuivre leurs travaux de planification des mesures d'atténuation, ce qui inclura le REM lors de sa mise en service en 2022 pour les usagers de l'ouest de l'île de Montréal, de Laval et de Deux-Montagnes.

D'ailleurs, l'aménagement de nouvelles voies réservées et d'accotements en bordure d'autoroute va se poursuivre en 2020 pour se terminer au courant de l'automne de la même année.

37. La fermeture complète de la station Côte-Vertu est-elle toujours prévue durant l'été 2020?

La fermeture de la station Côte-Vertu est toujours prévue pour l'été 2020. La STM s'implique dans la planification des mesures d'atténuation du REM depuis le début des travaux préparatoires. Les travaux à la station Côte-Vertu étaient donc connus, soit une fermeture durant trois mois pour permettre l'installation d'un appareil de voie (système d'aiguillage) dans le nouveau garage Côte-Vertu, en plus d'une réfection majeure de la station. Il est à noter que cette période de l'année est propice pour une fermeture de longue durée, puisque l'achalandage est au plus bas, ce qui permet de minimiser les répercussions sur la clientèle.

Durant la fermeture de la station Côte-Vertu, les autobus et les navettes seront détournés vers une autre station de métro de la branche ouest de la ligne orange. Une annonce formelle sur cette fermeture et la redirection du service aura lieu en 2020.

Nous joindre

Pour poser des questions ou formuler des commentaires relativement aux **chantiers routiers du ministère des Transports** ou encore pour rapporter un événement :

Au Québec : 511

Ailleurs en Amérique du Nord : 1 888 355-0511

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau autoroutier :

[Compte Twitter du Québec 511 \(Montréal\)](#)

Pour poser des questions ou formuler des commentaires relativement au **chantier du Réseau express métropolitain (REM)** :

1 833 rem-info (736-4636)

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Consulter l'info-travaux :

[Compte Twitter du REM](#)

Pour poser des questions ou formuler des commentaires relativement aux différents **services de transport collectif** de la région métropolitaine (horaires, trajets, tarification, etc.) :

Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

514 409-2786

reception@artm.quebec

Société de transport de Montréal (STM)

514 STM-INFO (786-4636) + option 6 + option 1

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau :

[Réseaux sociaux de la STM](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 7 h à 19 h 30

Samedi, dimanche et jours fériés : 8 h 30 à 16 h 30

exo

514 287-TRAM (8726) ou, sans frais, 1 888 702-TRAM (8726)

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau :

[Réseaux sociaux d'exo](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 6 h à 20 h 30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9 h à 17 h

Société de transport de Laval (STL)

450 688-6520

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau :

[Compte Twitter de la STL](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 6 h 30 à 20 h*

Samedi : 8 h à 17 h

Dimanche : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Réseau de transport de Longueuil (RTL)

450 442-8600

[Remplir le formulaire en ligne](#)

Connaître l'état du réseau :

[Compte Twitter du RTL](#)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 7 h à 20 h

Samedi, dimanche et jours fériés : 8 h 30 à 16 h 30